

## Questions d'histoire

### *Histoire ancienne*

#### **FAMILLE ET SOCIÉTÉ DANS LE MONDE GREC ET EN ITALIE DU V<sup>e</sup> SIÈCLE AV. J.-C. AU II<sup>e</sup> SIÈCLE AV. J.-C. \***

\* De prime abord, la famille apparaît comme un phénomène universel autant qu'évident, alors que les historiens, sociologues et anthropologues ont montré qu'il varie grandement d'une société à l'autre. Même si le libellé de la question fait le choix du singulier pour marquer une référence au concept, les candidats devront donc être sensibles à la pluralité des modèles familiaux. D'une cité, d'un royaume, d'une culture à l'autre, plusieurs modèles de famille cohabitent, et l'adoption d'une forme de vie familiale particulière n'a pas impliqué l'abandon ou l'exclusion des autres : si la famille royale lagide a adopté le mariage entre frères et sœurs utérins, cette pratique, objet de réprobation ultérieure pour les Romains, ne s'est pas imposée comme norme au sein de la société grecque d'Égypte. Pour autant, le choix de cette question permet d'aborder dans un cadre spatial et chronologique spécifique une structure fondamentale de toutes les sociétés humaines. Au total, il favorise donc chez les candidats, futurs enseignants, une réflexion critique portant sur un concept faussement simple, une étude attentive de corpus documentaires variés et exigeants, ainsi qu'une nécessaire prise de recul historique conduisant à écarter anachronismes et stéréotypes.

En matière d'espace, le libellé fait le choix :

- du « monde grec », c'est-à-dire de l'ensemble formé par la Grèce continentale, les îles, la Grande Grèce, la Sicile, le Pont-Euxin, l'Asie Mineure, le Proche-Orient hellénistique et l'Égypte lagide. La question suit les fluctuations territoriales de cet espace culturel ; centré sur la mer Égée à l'origine, c'est-à-dire sur les cités de Grèce continentale et des îles, agrandi des fondations coloniales en Italie, en Sicile et dans le Pont-Euxin, il s'élargit ensuite au Proche-Orient et à l'Égypte après les conquêtes d'Alexandre le Grand ;
- de l'« Italie », qui doit se comprendre comme la péninsule excluant la plaine du Pô. Elle est évidemment polarisée sur la famille romaine, la seule vraiment connue (avec la famille étrusque) mais cette dimension italienne incite à la replacer dans son contexte régional ; concernant les peuples italiques, il faut noter que les bribes d'information qui nous sont parvenues sont interprétées à la lumière des structures romaines, ce qui sera très éclairant pour les candidats d'un point de vue méthodologique.

Les bornes chronologiques retenues se réfèrent à des tournants concomitants pour l'histoire générale des deux espaces. Cette séquence de temps, en plus de constituer une époque d'échanges politiques et culturels intenses entre Grecs et Romains, vise à appréhender le sujet sur la longue durée, du début du V<sup>e</sup> siècle av. J.-C., avec l'apparition de législations familiales comme le code de Gortyne (480 av. J.-C.), jusqu'à la fin du II<sup>e</sup> siècle av. J.-C., moment qui permet l'étude de plusieurs dossiers documentaires essentiels, comme le dossier papyrologique de Dryton (entre 150 et 100 av. J.-C.), pour ce qui est de l'Égypte. Si ce choix recoupe les ruptures politiques classiques que sont les réformes de Clisthène et la fondation de la République romaine jusqu'à l'annexion du royaume de Pergame par Rome et la crise gracquienne, les structures anthropologiques et les mentalités n'épousent pas complètement le tempo, plus rapide, du temps politique. Les candidats doivent garder à l'esprit que les bornes chronologiques relèvent d'un choix méthodologique guidé par la documentation, non d'une « rupture » dans l'évolution des familles grecques et romaines.

La famille au sens actuel du terme se trouve à l'intersection de plusieurs concepts anciens : à l'idée verticale de lignée contenue dans les termes *génos* ou *gens*, s'ajoutent les liens matrimoniaux et de parentèle, de clientèle et de dépendance maître-esclave qui constituent l'*oikos* ou la *familia*. Elle recoupe plusieurs réalités. Elle est la communauté humaine du mari et de la femme, du père et des enfants, du maître et des esclaves, qui partagent la même nourriture et les mêmes cultes sous l'autorité d'un même

tuteur (*kyrios, paterfamilias*). Mais la famille signifie aussi tous ceux qui sont unis par la parenté (*syngeneia, consanguinitas*), c'est-à-dire l'ensemble des personnes de même sang, qui ne vivent pas forcément sous le même toit, et également la parentèle par alliance : les rapports sociaux et matrimoniaux créent des liens familiaux, au-delà (et en plus) des liens biologiques. La réflexion doit donc prendre en considération, non pas strictement donc la famille nucléaire, qui est loin d'épuiser les significations des termes grecs ou latins traduits par « famille », mais les relations entre membres de la même maisonnée et membres de la même parentèle. Le sujet englobe toutes les familles, des foyers les plus humbles aux familles royales, en tenant compte des limites et des biais de la documentation, comme de la particularité des questions liées à la transmission des biens ou du pouvoir.

Le cadre géographique vise à prendre en considération à la fois les cités et royaumes faisant partie de la *koinè* grecque mais également Rome, pour faire émerger les points éventuels de contacts et de dissonance entre plusieurs cultures de l'Antiquité : un modèle de « famille méditerranéenne prémoderne », comme l'avaient défini P. Laslett et le groupe de Cambridge dans les années 1980, peut-il être mis en évidence ? Est-ce qu'un modèle de famille élargie, unissant sous le même toit plusieurs familles conjugales ainsi que des dépendants divers (esclaves, serviteurs, affranchis...) est réellement la forme la plus répandue d'organisation familiale, et est-elle devenue une norme ? Inversement, quels autres types de maisonnée et de parentèles rencontre-t-on dans les sources ?

La question s'intéresse autant à la dimension « privée » de la famille qu'à sa dimension « publique ». Après avoir délimité le cadre de définition juridique et pratique de la famille (parenté, maisonnée, alliance, consanguinité, filiation), ainsi que ses différents modes d'organisation et de renouvellement (mariage, héritage, patrimoine), on pourrait prendre en considération les thèmes suivants :

- famille et cité : l'institution familiale en Grèce classique, selon Aristote (*Politique*, I) comme Cicéron, est la fraction la plus petite de la cité, qui est formée par la réunion des *oikoi*. Aristote situe donc la famille entre l'individu et la cité comme une agrégation nécessaire au bon fonctionnement d'une structure politique. La maisonnée ne tient pas uniquement de la vie privée, mais représente une partie de la cité. Vivre dans une communauté civique n'est possible que par l'intermédiaire de la maisonnée, et la famille est la première étape pour l'agrégation de l'individu dans la cité. Cette étape est parfois nécessaire et exclusive, comme à Athènes par exemple, où les enfants mâles issus de couples mixtes sont exclus des fonctions publiques. Au contraire, comme Claude l'expose dans son discours au Sénat de 48, la cité de Rome est fière de s'être constituée en agréant des familles venues d'autres cités, dont celle des *Claudii*, qui ont acquis et transmis la citoyenneté romaine. Les relations entre la famille et les premières subdivisions de la cité et des assemblées civiques (phratricie, tribus, clans familiaux) sont également à prendre en considération dans ce thème ;

- famille et pouvoirs : si la famille est la fraction la plus petite de la cité, elle est aussi un moyen de parvenir au pouvoir dans ce cadre. Quels rôles politiques ou sociaux jouent les familles, qu'est-ce qu'une « grande famille », quelles sont les stratégies familiales pour se maintenir au pouvoir dans les cités oligarchiques ou les royaumes ? Comment une dynastie tyrannique ou royale s'organise pour durer ? Mais aussi, quel individu détient le pouvoir dans une famille, quels mécanismes de pouvoir ou de domination sont à l'œuvre au sein des familles ?

- famille et individu : faire partie d'une famille implique un nombre de devoirs religieux et moraux pour chaque individu, ainsi qu'un certain nombre d'attentes pour maintenir les solidarités familiales. Quels sont les critères d'identité (cultes domestiques, généalogie, mémoire), mais aussi les relations affectives et sexuelles entre les membres d'une famille ? Quels sont les rôles traditionnels confiés à chaque sexe, à chaque âge, à chaque individu en fonction de sa position au sein de la famille ?

- famille et vie économique : le cadre de vie familial, la maison, est également la première des unités de production économique. Comme le définit l'*Économique* de Xénophon, chaque membre de la maison doit jouer un rôle dans le maintien de la prospérité familiale, garante de la richesse de la cité entière. Comment

se structurent et se transmettent les exploitations familiales ? Dans des sociétés oligarchiques comme Rome, où la position sociale et politique est définie par le *census*, le niveau de fortune de chaque citoyen, comment faire fructifier la fortune familiale pour accéder aux responsabilités politiques, ou simplement pour « tenir son rang » ?

- famille et culture : le contraire de la famille est représenté traditionnellement par l'étranger, le nouveau venu. Avec l'expansion du monde grec, puis de Rome, comment les différents modèles familiaux entrent en contact en Méditerranée, cohabitent, s'excluent ou s'influencent ? Quelles transformations au niveau des sociétés induisent les métissages ? Quelles sont les caractéristiques des familles mixtes, à l'image des familles gréco-égyptiennes en Égypte ? Un « modèle méditerranéen » de famille existe-t-il ?

Les candidats seront attentifs à la diversité des sources disponibles, ainsi qu'à leurs limites. Si la connaissance des sources littéraires (récits, histoire, poésie, théâtre, rhétorique...) et juridiques est indispensable pour traiter l'ensemble de ces thèmes, l'épigraphie et la papyrologie permettent d'appréhender la vie matérielle et quotidienne de familles réelles : la vie familiale grecque n'est pas réductible au mythe des Atrides ni la romaine à la légende de Lucrece, même si les œuvres des Tragiques ou des moralistes permettent d'appréhender l'univers des rôles et normes familiaux dans l'Athènes classique ou dans la République romaine.

### *Histoire médiévale*

#### **CONFRONTATION, ÉCHANGES ET CONNAISSANCE DE L'AUTRE AU NORD ET À L'EST DE L'EUROPE DE LA FIN DU VII<sup>e</sup> SIÈCLE AU MILIEU DU XI<sup>e</sup> SIÈCLE \***

\* La question se conçoit comme l'étude des interactions politiques, sociales et culturelles dans un vaste espace qui comprend le monde franc et tous les ensembles qui l'entourent, depuis l'Irlande jusqu'au nord des Balkans en passant par la Scandinavie et les établissements vikings en dehors de la Scandinavie, les marges slaves, baltes et hongroises et la Rus' de Kiev. Pour autant, la question n'est pas conçue selon un modèle centre/périphérie dont les Francs occuperaient le centre, mais prend en considération toutes les relations qui peuvent exister entre des groupes politiques ou culturels distincts dans cet espace (les Scandinaves dans les îles Britanniques, sur le Continent et vers la Rus', les Bavarois en Moravie, etc.).

On accorde une attention particulière à tous les phénomènes de contact entre ces espaces : affrontements (conquête, expansion, révoltes), confrontation ou compétition religieuse, missions, lieux et espaces de contacts, frontières, relations diplomatiques, migrations et exils ; réseaux, communications, langues et diffusion de l'écrit, échanges, circulation des nouvelles et des connaissances, phénomènes de réception, d'adaptation ou de rejet ; mais aussi aux processus qui informent les représentations de l'autre : identité, altérité, intégration, médiateurs et transferts culturels, mémoire culturelle. Les échanges économiques ne sont pas étudiés pour eux-mêmes mais comme support des relations entre les espaces. De même, si la question de la formation de nouveaux royaumes et de nouvelles dynasties ne peut être ignorée, le sujet n'est pas d'histoire politique en tant que telle : on doit mettre au centre du propos les contacts et les transferts, tant de modèles que de personnes, entre les différents espaces politiques. Enfin, les acteurs (par leur fonction et/ou leur rôle) intervenant dans ces processus constituent une dimension importante du sujet.

Une telle question amène à prendre en considération tous les types de sources disponibles. L'espace concerné comprend le monde franc, l'Irlande, les îles britanniques, la Scandinavie, la Germanie, les peuples slaves, baltes et hongrois, y compris la Rus'. Le programme exclut l'Italie et la péninsule ibérique, de même qu'il n'aborde pas les mondes byzantin et musulman, sauf dans les aspects où les interactions avec ces mondes produisent des phénomènes de contacts qui ont un impact sur les dynamiques de l'Europe septentrionale et orientale (flux économiques, influences religieuses et culturelles).

Si la question n'inclut pas le monde méditerranéen, il est évident qu'on ne peut pas négliger pour autant le rôle du pape, dont on prendra en considération la dimension universelle – et non pas ancrée dans le territoire romain.

La question commence à la fin du VII<sup>e</sup> siècle, qui se caractérise par la montée en puissance des Pippinides dans le monde franc et le début de la conquête franque en Frise et en Germanie, la fin de la christianisation des royaumes anglo-saxons, le début de la mission anglo-saxonne en Frise, l'émergence de pouvoirs centralisés en Scandinavie. C'est aussi le moment où les changements géopolitiques intervenus en Méditerranée et la dynamique des échanges qui animent les territoires riverains des mers septentrionales provoquent un basculement du centre de gravité politique et économique de l'Europe vers le Nord.

Elle se termine dans le troisième quart du XI<sup>e</sup> siècle, avec un *terminus ante quem* situé vers 1070, sans qu'il soit possible de donner une seule date valable pour tous les espaces, d'autant plus que l'agenda politique n'est pas l'unique, ni même la principale, ligne directrice du sujet. Si 1066 représente un repère commode (défaite et mort du roi norvégien Harald le Sévère à Stamford Bridge, victoire et couronnement de Guillaume le Conquérant, grande révolte slave contre l'Empire), il conviendra plutôt de situer ce moment dans un contexte européen plus large : crise et/ou stabilisation des nouveaux États européens du nord et de l'est de l'Europe, progression de la christianisation et des structures d'encadrement religieuses dans les pays nouvellement convertis ; diffusion de nouvelles pratiques culturelles ou de formes d'organisation sociales ; réactions suscitées par ces mouvements. Si la conquête de l'Angleterre par les Normands ne fait pas partie de la question, cette dernière n'exclut pas une réflexion sur les convergences (ou non) d'évolution entre l'Angleterre et le reste de l'Europe avant Hastings.

C'est la première fois qu'un programme de l'agrégation comporte une question d'histoire médiévale qui explore les régions septentrionales et orientales de l'Europe non comme une marge du monde chrétien mais comme un espace d'étude à part entière.

Ce choix est conforme aux perspectives d'élargissement dont témoignent régulièrement les programmes d'histoire et géographie du second degré. Le fait que les interactions et les phénomènes de contact constituent le cœur de l'approche retenue par cette question d'histoire médiévale est lui aussi conforme à l'effort diversifié conduit par l'enseignement scolaire et à la réflexion demandée aux futurs professeurs en la matière.

### *Histoire moderne*

## **ÉTAT, POUVOIRS ET CONTESTATIONS DANS LES MONARCHIES FRANÇAISE ET BRITANNIQUE ET DANS LEURS COLONIES AMÉRICAINES (VERS 1640-VERS 1780)\***

\* Le programme d'histoire moderne pour l'agrégation 2019-2020 invite les candidats à réfléchir à une question d'histoire politique large dans le contexte de la seconde modernité, au sein des monarchies françaises et britannique et dans leurs colonies américaines. Au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle, la France et les Îles britanniques (Angleterre, Pays de Galles, Écosse et Irlande) voient émerger une nouvelle réflexion sur la nature, les moyens et les limites de l'autorité politique. En effet, les deux monarchies sont frappées par des épisodes de troubles et de contestations politiques au milieu du siècle qui soulèvent la question de la nature du pouvoir royal. C'est bien une réflexion sur la définition de l'État et les formes de son gouvernement qui s'ouvre alors et se prolonge tout au long du XVIII<sup>e</sup> siècle, selon des modalités différentes en fonction des cas considérés. Cette dynamique est au cœur de la question puisqu'il s'agit de comprendre comment le pouvoir était conçu et exercé dans les deux monarchies et dans leurs colonies jusqu'aux années 1780. Ce travail sur l'exercice du pouvoir et le pouvoir en exercice (gouverner et administrer) passe par l'étude des idées politiques – dominantes ou alternatives – et de leurs incarnations dans les formes de gouvernements, dans

les structures de la vie politique à l'échelle nationale, mais aussi dans les provinces et dans les colonies. Il conviendra également d'étudier les rapports de pouvoir entre gouvernés et gouvernants, les pratiques transactionnelles dans leurs différentes formes et l'expression des contestations politiques. Ainsi l'exercice du pouvoir doit être envisagé non seulement dans une acception administrative, mais également dans une dimension dynamique intégrant les mutations des pratiques de l'autorité et les aspirations aux réformes.

La réflexion sur l'État et le pouvoir des années 1640 aux années 1780 doit aussi prendre en compte la prégnance de la guerre qui impose le poids de l'outil militaire terrestre et naval, et nécessite une capacité à mobiliser les ressources disponibles de part et d'autre de l'Atlantique, notamment dans le processus de colonisation. La guerre demeure un élément essentiel d'affirmation de la puissance des États, sur terre comme sur mer, en Europe comme dans le reste du monde. Le rapport du roi et de l'État à la guerre est un des facteurs constitutifs de l'autorité politique, tant en France que dans les îles britanniques, à la fois fondement de légitimité et cause de contestation. La guerre est aussi un élément rhétorique de propagande à l'intérieur comme à l'extérieur : l'activité diplomatique et le recours aux arguments du droit des gens pourront être envisagés dans cette perspective d'affirmation extérieure du pouvoir. Ainsi, la guerre peut être considérée comme un instrument de pouvoir interne, et comme un facteur décisif dans la construction administrative des États. Cependant, le rapport de la figure royale à la guerre et le discours sur la guerre évoluent entre le milieu du XVII<sup>e</sup> siècle et les années 1780. Progressivement, le champ du politique ne cesse de s'élargir sur la base du renforcement d'une administration de plus en plus savante des territoires et des populations, tant en métropole que dans les colonies. Les territoires américains des Couronnes de France et de Grande-Bretagne sont également le théâtre d'une organisation progressive du pouvoir à travers la mise en place de cadres administratifs : leurs pratiques et leurs rapports avec l'autorité métropolitaine devront être envisagés pour saisir l'émergence d'identités politiques propres, de formes de résistance et de revendications dont l'expression peut être violente. Enfin, il faut également étudier la circulation des idées et des pratiques politiques au sein des métropoles, comme leur réception et leur adaptation dans les colonies.

Au cours de la période envisagée, les raisons d'être du pouvoir politique sont l'objet d'un débat renouvelé dont les grands enjeux devront être connus, tout comme les formes d'expression d'opinions divergentes, de revendications et de contestations politiques ou encore de révoltes. Il faudra se pencher sur leur nature et leur portée dans les discours et les pratiques d'opposition aux pouvoirs dans la durée. Ces différents types d'interactions concernent des domaines variés, tels que l'économie politique ou encore le rapport à la pluralité et à la diversité des individus. Le programme intègre également la dimension religieuse des questions politiques et le lien existentiel entre l'État et la religion – affirmation de la religion dominante du royaume et ses contestations – qui sont structurantes tant en France que dans les îles britanniques. De même, le programme ne néglige pas les apports de l'histoire du genre à l'historiographie politique, comme à la compréhension des pouvoirs, de l'autorité et de leur mise en œuvre ou de leur contestation.

Le programme s'achève dans les années 1780 : s'il comprend les événements relatifs à la guerre d'Indépendance américaine, il s'arrête avant la Révolution française. Appuyé sur une bibliographie en constant renouvellement, ce programme entend étudier les questions politiques de manière large, non seulement en intégrant les espaces coloniaux américains mais aussi les nouvelles problématiques afférentes à l'État et à la réflexion menée sur les pratiques politiques. Il s'agit, en somme, de souligner la dimension dynamique de l'histoire politique replacée dans le contexte intellectuel, culturel, religieux, social et économique de la seconde modernité.

Ainsi conçu, ce programme s'insère dans la formation des candidats aux concours de l'enseignement en leur permettant d'approfondir leurs connaissances et leur réflexion sur plusieurs pans importants des programmes d'histoire du second degré. L'histoire politique figure, en effet, en bonne place dans les enseignements du collège (classe de Quatrième) comme du lycée (classe de Seconde), notamment pour la période moderne avec l'étude du règne de Louis XIV, des révolutions d'Angleterre, des questions coloniales, de la nature et de l'impact politique des idées des Lumières en Europe et en Amérique.

L'attention portée à la guerre (laquelle occupe une place prépondérante dans les programmes d'histoire des classes de Première et de Terminale) permettra d'enrichir la réflexion des futurs enseignants sur ses enjeux politiques.

#### *Histoire contemporaine*

#### **CULTURE, MÉDIAS, POUVOIRS AUX ÉTATS-UNIS ET EN EUROPE OCCIDENTALE 1945-1991 \***

\* La question porte sur les relations qu'entretiennent la culture dans sa diversité, les médias et les formes de pouvoir aux États-Unis et en Europe occidentale entre la défaite de l'Allemagne nazie et la dislocation de l'URSS. Elle invite à considérer les supports ou vecteurs, les contenus et les acteurs de la culture et des médias en lien avec l'ensemble des pouvoirs (politiques, économiques, spirituels, etc.). Elle propose de réfléchir aux permanences et aux transformations de la culture et de la vie publique au prisme des échanges culturels de part et d'autre de l'Atlantique en posant la question de la domination américaine, réelle ou imaginée, dans le cadre de la mise en place de la mondialisation.

Le cadre chronologique correspond au second XX<sup>e</sup> siècle. La période s'ouvre avec la défaite de l'Allemagne nazie et, avec l'arrivée des Américains, la diffusion de la culture américaine en Europe occidentale à partir du milieu des années 1940. Au début de cette séquence, les États-Unis et leurs alliés ont libéré une partie de l'Europe occidentale avec le désir non seulement de voir se mettre en place des institutions démocratiques mais aussi d'orienter les cultures occidentales, les pratiques politiques, les opinions publiques et les institutions qui en sont les traductions dans un sens interdisant le retour de régimes autoritaires (en particulier en République fédérale d'Allemagne). En libérant l'Europe, les soldats américains exportent la culture des États-Unis : ils popularisent le jazz, les jeans, le Coca-Cola, les sports américains, comme autant de produits ou de pratiques symbolisant la jeunesse et l'*American way of life*. C'est aussi, dans toute l'Europe, une période de redémarrage et d'effervescence de la vie culturelle, de bouillonnement artistique, de mise en place de politiques publiques visant à démocratiser la culture (décentralisation théâtrale en France, *Arts Council* en Grande-Bretagne) et de médiatisation des sports. C'est enfin le début de la guerre froide, suivi rapidement de la coupure en deux du continent européen. Les pays situés à l'est du rideau de fer ne font pas partie du sujet mais on devra connaître avec précision la trame événementielle et les étapes de la guerre froide, afin de comprendre leur impact sur la vie culturelle. On devra prendre en compte certaines influences croisées (le phénomène Soljenitsyne dans l'émergence d'une pensée antitotalitaire en Europe occidentale, par exemple). Le concept « d'Occident » se renforce par opposition au monde soviétique : si l'histoire de chacun des pays du « bloc de l'Est » n'entre pas dans le sujet, la perception et la réception de leurs expressions culturelles « à l'Ouest » en font pleinement partie. Le *terminus ad quem* se situe au tout début des années 1990, moment où s'achève la guerre froide (chute du mur de Berlin en 1989 et dislocation de l'URSS en 1991) et où Internet s'ouvre au grand public. Au-delà de cette période, le cadre idéologique et politique qui formait l'arrière-plan des rapports culturels entre les États-Unis et l'Europe se transforme.

Le cadre géographique du sujet comprend les États-Unis et l'Europe occidentale, principalement la France, la République fédérale d'Allemagne (le cas particulier de Berlin inclus), l'Italie et le Royaume-Uni. On pourra y ajouter d'autres pays européens (pays scandinaves, pays du Benelux, Espagne, République d'Irlande, Suisse) dans la mesure où ils appartiennent à l'espace culturel occidental et entretiennent des liens avec les cinq pays cités dans la perspective de la question. La Suisse, par exemple, abrite des institutions culturelles majeures d'envergure européenne, voire mondiale qui doivent être prises en compte. De façon générale, les candidats devront savoir articuler plusieurs échelles (du local à l'international) et saisir les phénomènes de circulation entre les espaces politiques autant que ceux ancrés dans chacun d'entre eux.

La question permet d'aborder plusieurs dimensions de la culture, considérées sous forme de couples antinomiques, qui permettent d'identifier des dynamiques multiples entre culture populaire, culture savante, culture de masse, culture médiatique et politiques culturelles. Les cultures populaires traditionnelles (ouvrière, paysanne, religieuse...) évoluent sous la pression de la culture de masse et notamment de la culture médiatique ; celle-ci suscite les critiques des tenants de la culture classique qui y voient un appauvrissement irrémédiable. La pop culture, les contre-cultures, les subcultures minoritaires, en lien avec les mouvements de contestation politique du « système » dans les années 1960-1970, se fraient un chemin vers la légitimité culturelle en renouvelant les arts plastiques et la musique, dans les formes comme dans les thèmes.

Dans le domaine des arts (littérature, théâtre, musique, cinéma, arts plastiques, photographie, architecture, bande dessinée), la période est marquée, en ses débuts, par la vitalité de nouveaux mouvements de création. Le prestige de la *Beat Generation* est grand en Europe, même si les esthétiques du Nouveau Roman et, au cinéma, de la Nouvelle Vague traversent, une fois n'est pas coutume, l'Atlantique d'est en ouest. *Jazz, rock, punk, pop, world music*, chanson à texte et chanson engagée, festivals de musique ont fait l'objet de nombreux travaux. Sous l'influence du structuralisme et du post-modernisme, la pensée esthétique se renouvelle profondément. Il en va de même pour les différentes écoles et les grandes figures des arts plastiques, comme pour la rivalité entre Paris et New York quant à la domination sur les arts, troublée par la montée en puissance de la République fédérale d'Allemagne (première Documenta à Kassel en 1955) et, dans une moindre mesure, du Royaume-Uni.

Les rapports entre l'histoire culturelle et les évolutions économiques de la période sont également à souligner : enjeux et dispositifs des politiques publiques de l'après-guerre visant une démocratisation de la culture, effets de la crise des années 1970-1980 sur ces politiques, sur la définition des formes de culture légitime et les politiques de patrimonialisation. Les structures du marché de l'art et l'économie des médias font partie intégrante du sujet.

La presse et, plus généralement, les médias et les industries culturelles (édition, industrie musicale, cinéma, radio, télévision, jeux vidéo) seront étudiés dans leur organisation, leur évolution, leur rapport aux institutions démocratiques et aux instances de régulation, leurs liens avec les diverses formes d'organisation politique mais également à travers leur influence sur l'évolution sociale et culturelle dans son ensemble. La réflexion critique sur les médias fera nécessairement partie de la bibliographie, de même que les travaux sur la publicité, la communication politique et les sondages d'opinion.

Il en va de même de l'histoire intellectuelle et des intellectuels. Il s'agira d'étudier non seulement les grandes figures et les courants de pensée qui dominent l'époque considérée, mais aussi la montée en puissance des professions intellectuelles, la massification de l'enseignement secondaire, puis supérieur, le dynamisme des sciences sociales et humaines. L'influence de ces phénomènes sur l'évolution du débat politique ou sur des événements transnationaux tels que les mouvements de contestation de 1968 est au cœur du sujet. En revanche, l'histoire des sciences et des techniques ou l'histoire de l'éducation ne seront mobilisées qu'en fonction de ce qui précède.

On s'attachera à considérer les évolutions globales des sociétés occidentales et leurs rapports au politique à l'aune des transformations culturelles, médiatiques et politiques. L'hypothèse d'une « crise de civilisation » diagnostiquée par beaucoup d'intellectuels tout au long de la période doit être interrogée. L'évolution des mœurs, le renouvellement des formes esthétiques, la valorisation de l'écrivain et de l'artiste engagés – dans le cadre des décolonisations, par exemple –, les revendications des minorités multiplient les occasions de conflit autour des valeurs dominantes. Le jeu entre censure et transgression, la contestation des pouvoirs et les échappées utopiques caractérisent tous les pays de l'aire occidentale dont les systèmes de contrôle culturel seront étudiés. Les Églises participent également au débat sur les grandes valeurs des pays occidentaux, et sont, à ce titre, des acteurs de la culture et de la dynamique politique, aux États-Unis comme en Europe occidentale, mais l'histoire religieuse en tant que telle n'est pas incluse dans le sujet. Les

politiques culturelles publiques mises en place dans les pays occidentaux, tout particulièrement en Europe, au lendemain de la guerre, seront étudiées dans la diversité des modèles nationaux d'organisation, des moyens mobilisés, des missions assignées aux divers organismes qui en sont chargés. Les interactions entre ces politiques culturelles et la vie culturelle dans son ensemble mais aussi entre les pouvoirs publics (au niveau national, régional et local) et les acteurs privés (associations, mouvements d'éducation populaire, fondations philanthropiques, etc.) ont fait l'objet de nombreux travaux depuis une trentaine d'années dans la plupart des pays considérés. La dimension mémorielle et symbolique de ces politiques culturelles ne sera pas oubliée.

Ces politiques ont aussi été mobilisées dans les rapports qu'entretiennent les États entre eux. La diplomatie culturelle et ce qui sera nommé, à partir des années 1990, le *softpower* doivent donc être pris en considération, de l'utilisation du jazz et de l'expressionnisme abstrait par les États-Unis au moment de la guerre froide jusqu'à la contestation de la domination culturelle américaine au cours des années 1980. Les enceintes du débat culturel et médiatique international (Unesco, Conseil de l'Europe, conférences internationales) font donc partie du sujet.

Les sources permettant d'étudier l'histoire culturelle des pays occidentaux dans la deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle sont pléthoriques : rapports officiels et littérature « grise » des pouvoirs publics et des organisations internationales, œuvres produites par les artistes et intellectuels dans tous les domaines d'expression, articles et dessins de presse, émissions de télévision et de radio, entre autres documents possibles, seront mobilisés ; ils devront être étudiés dans une perspective historique.

Réfléchir sur l'histoire culturelle, médiatique et politique des États-Unis et de l'Europe occidentale de 1945 à 1991 permettra aux futurs enseignants d'approfondir leur connaissance de ce passé récent, toujours à l'œuvre dans notre actualité. Au-delà de la conjoncture particulière liée au cinquantième anniversaire de Mai 68, c'est l'histoire des mutations des représentations occidentales au cours du second XX<sup>e</sup> siècle que cette question invite à relire à la lumière de nombreux travaux récents. Elle pourra nourrir utilement des enseignements sur les implications et manifestations culturelles de la guerre froide, sur la place de l'Europe et des États-Unis dans le monde ou sur les évolutions de la société française depuis la Seconde Guerre mondiale et, plus largement, servira à mettre en œuvre une documentation contemporaine riche et essentielle dans l'enseignement de l'histoire.

## **Questions de géographie**

### *Géographie des territoires*

#### **LES ESPACES RURAUX EN FRANCE \***

\* Quelques années après « la France en villes », la nouvelle question de géographie de la France aborde un thème et un type d'espace nouveaux : le rural. Même si la séparation rural/urbain est discutée et si « la France en villes » traitait de hiérarchie urbaine, de petites villes et de bourgs en milieu rural, de processus de rurbanisation et de périurbanisation, la ruralité caractérise un type d'espace à part entière. De même, « la France des marges » s'intéressait déjà à ces espaces ruraux, mais ne s'y limitait pas, loin s'en faut. Avec l'objectif de diversifier les angles d'attaque des candidats sur la géographie de la France, cette question leur propose d'élargir leur regard sur le rural. En effet, depuis la question « Crises et mutations des agricultures et des espaces ruraux dans le monde » (1997-1998) et, dans une moindre mesure, « Nourrir les hommes » (2009-2011), les concours de l'enseignement ne se sont pas intéressés au rural en tant que tel, alors même que nombre de géographes questionnaient la ruralité, son caractère largement hybride et multifonctionnel en France, entre autres.



Les travaux des ruralistes français, des spécialistes de l'aménagement ou des acteurs des politiques de protection peuvent nourrir abondamment la réflexion sur cette question qui offre également la possibilité de modifier nombre de représentations, les candidats ayant parfois une vision bucolique et idéalisée ou, *a contrario*, misérabiliste des espaces ruraux français d'aujourd'hui : ceux-ci ne sauraient être ramenés devant les élèves à une vision des années 1980.

- Un renouvellement scientifique et épistémologique de l'approche du rural.

Depuis les années 1980 et « la France du vide », puis « la crise rurale » dépeintes par Roger Béteille, les travaux du sociologue Bernard Kayser sur la « renaissance rurale » et ceux de Jean-Paul Charvet sur l'agriculture ont contribué à renouveler un champ scientifique en partie délaissé par les géographes. Les analyses sur la reconfiguration du rural conduites depuis une dizaine d'années par Françoise Plet ou Laurent Rieutort soulignent notamment ce renouvellement disciplinaire. Des thèses récentes (par exemple, celle de Pierre Pistre) ont montré le dynamisme de ces espaces, loin des clichés et des formules rapides sur le « tous urbains ». Car si les modes de vie en France se sont clairement urbanisés, si l'extension des aires urbaines est flagrante (85 % de la population française y réside), le rural ne peut être ramené à quantité négligeable et à une annexe productive ou résidentielle de la ville selon la catégorisation de l'économiste Laurent Davezies. C'est donc aussi à l'aune de leur capacité à interroger les interactions fines qui se produisent entre l'urbain et le rural que les candidats seront évalués. Les espaces périurbains, comme forme d'entre-deux ou de « tiers espace » selon l'expression de Martin Vanier, constituent des espaces aux limites de la question que les candidats devront interroger.

La distance critique des candidats est attendue également sur les seuils entre ces deux catégories spatiales que sont l'urbain et le rural, en allant au-delà des statistiques officielles. La question permettra d'interroger les critères de définition des espaces ruraux dans le contexte national. Si l'espace à dominante rurale de l'INSEE représente 70 % de la superficie totale et les deux tiers des communes de la France métropolitaine, le rural ne compte que 14 à 20 millions d'habitants en fonction des contours retenus.

- Le rural au cœur des débats d'aménagement.

Cette nouvelle question permettra d'aborder les enjeux d'aménagement et de durabilité, traités par exemple par l'ancienne DATAR, devenue CGET, dans le cadre de l'exercice de prospective *Territoires 2040* (au sein de plusieurs des groupes d'experts, par exemple le « groupe 7 » : *Les espaces de faible densité, des territoires multifonctionnels entre dépendance et attractivité*). Plus récemment, les trois comités interministériels sur la ruralité (Laon, Vesoul, Privas, 2015-2016), regroupés derrière le slogan « Nos ruralités, une chance pour la France », ont montré que la puissance publique n'avait pas totalement mis de côté son engagement dans les espaces ruraux, qui a fait les heures de gloire de l'aménagement du territoire, jusqu'à la création des « Zones de Revitalisation Rurale » (ZRR, 1995) et la loi sur le développement des territoires ruraux (2005). Les aides sont plus rares, l'engagement de l'État est plus limité, mais les mesures en faveur des maisons de services au public, des maisons de santé pluri-professionnelles ou encore la lutte contre le désert numérique par le biais du programme « zones blanches » sont autant d'illustrations de l'action publique visant à l'amélioration des conditions de vie des habitants. Les fonds européens structurels et d'investissement (FESI) – Fonds européen de développement régional (FEDER), Fonds social européen (FSE) et Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER) avec son axe de soutien aux projets pilotes en zone rurale intitulé *Leader* – et les orientations à l'échelle communautaire soulignent d'ailleurs que ces préoccupations ne se limitent pas au périmètre de l'hexagone. Les actions menées aux échelons régionaux et locaux en faveur du développement économique et de la mise en valeur des diverses formes de patrimoines offrent également matière à questionner les stratégies actuelles.

Ces enjeux d'aménagement sont d'autant plus prégnants que les espaces ruraux, largement minoritaires démographiquement, sont dominants par leur étendue et posent la question des usages et des pratiques dont ils sont l'objet par la société française. La multiplication des tensions et conflits

d'aménagement et d'environnement, popularisés par l'acronyme ZAD (Zone à Défendre : Notre-Dame-des-Landes, *Center Parcs* de Roybon, projet d'enfouissement de déchets nucléaires du plateau de Bure, etc.), souligne à quel point cet attachement à la ruralité et les questionnements sur sa finalité sont sous-jacents actuellement.

Les candidats auront à cœur d'accorder une place toute particulière dans leur préparation aux territoires d'outre-mer : derrière des valeurs moyennes (25 % de leurs habitants et 96 % de leur superficie sont ruraux, DATAR, 2012), les gradients et les formes de ruralité sont très divers et très contrastés, et une analyse fine de cette pluralité devra être conduite.

Les fonctions productives, qu'il s'agisse des permanences et des mutations de l'agriculture et de l'industrie ou de l'émergence de nouvelles formes d'activité dans le contexte de la mondialisation, sont également à prendre en compte. La place occupée par l'activité touristique dans nombre d'espaces ruraux (prépondérance des résidences secondaires, part de l'emploi, saisonnalité de l'économie) constitue aussi un changement majeur, qui ne saurait masquer une renaissance démographique quasi-généralisée, en raison du plus faible coût du foncier ou de leurs aménités environnementales, allant jusqu'à la gentrification rurale (travaux de Frédéric Richard) ou, à l'inverse, jusqu'à une certaine paupérisation (travaux d'Emmanuelle Bonerandi), le coût de la vie étant perçu comme moins élevé en leur sein par certains néo-arrivants. Il est donc également attendu des candidats une approche de géographie sociale. Les logiques de patrimonialisation et de protection à l'œuvre dans les espaces ruraux français soulèvent aussi la question d'un équilibre entre conservation et développement économique qui interpelle les décideurs et les citoyens dans leurs actions quotidiennes. La dimension culturelle de la ruralité ne doit pas non plus être laissée de côté, avec les formes d'attachement aux lieux et aux territoires et le recours au registre de l'identité, qu'il s'agisse des terroirs, notamment vinicoles, de la patrimonialisation, voire d'une certaine forme d'instrumentalisation touristique.

- Un contenu touchant à des questions d'actualité.

Si l'année 2017 a été riche en débats de société qui ont largement concerné le secteur agricole (conditions d'élevage, de transport et d'abattage des animaux domestiques ; utilisation de produits phytosanitaires dans l'agriculture et tentative de les interdire à l'échelon européen, restée vaine), les espaces ruraux sont tout autant au centre des initiatives sur la transition énergétique, de la place de l'éolien jusqu'aux parcs photovoltaïques en passant par l'utilisation de la biomasse. Dans les Territoires à Énergie Positive (TEPOS) ou par les initiatives citoyennes (25 centrales photovoltaïques villageoises à ce jour), les acteurs des espaces ruraux sont aussi forces de propositions et de changements.

Autre question largement évoquée dernièrement, la désertification médicale (qui ne touche certes pas que les espaces ruraux) est aussi un enjeu du quotidien et mobilisera de la part des candidats une vraie réflexion en géographie de la santé, en matière d'inégalités de l'accès aux soins, de différentiels dans le suivi médical, des fermetures de maternité aux écarts de l'espérance de vie à la naissance. Ce type de débat concerne également la géographie scolaire, avec la fermeture des écoles ou des classes, les regroupements pédagogiques intercommunaux, les réseaux d'établissements, les conventions ruralité. Implicitement, la justice spatiale et le maintien des services aux publics, mais aussi du tissu commercial qui irrigue le rural français, sont au cœur de la question. C'est donc à l'équité des citoyens face aux services et aux moyens mis à leur disposition que devront réfléchir les futurs enseignants.

Aux échelons national et local, les orientations vers la densification voulues par les documents d'urbanisme ou de planification (PLU, PLUi, SCOT) visant à lutter contre l'étalement urbain (mitage, consommation d'espaces agricoles ou dits « naturels », surcoût pour la collectivité en terme d'équipement en réseaux) éclairent une nouvelle approche du rural qui n'est plus simple réceptacle et cadre de vie, mais aussi espace de travail pour l'agriculture et espace de mobilité rationnelle dans des logiques pendulaires. Enfin, la France rurale est maillée par un cadre institutionnel mouvant et en forte recomposition : l'essor de l'intercommunalité, la clarification des compétences voulue par la loi portant la nouvelle organisation

territoriale de la République (loi NOTRE, acte III de la réforme territoriale, août 2015), la loi du 16 mars 2015 « relative à l'amélioration du régime de la commune nouvelle, pour des communes fortes et vivantes » qui a permis des évolutions sans précédent du maillage local (1 090 communes regroupées en 317 communes nouvelles en 2015 ; 670 communes regroupées en 200 communes nouvelles en 2016) constituent des exemples récents, parmi d'autres, de ces évolutions significatives.

La question des espaces ruraux est bien présente dans les programmes du secondaire, ce qui suppose que les futurs enseignants soient au courant des réalités du monde rural de manière générale pour les programmes de 6<sup>e</sup> (habiter les espaces de faible densité), 5<sup>e</sup> (des ressources limitées, à gérer et à renouveler), de 4<sup>e</sup> et de 2<sup>de</sup> (gérer les ressources terrestres), mais aussi de manière plus spécifique lorsque la France est au cœur des programmes : en 3<sup>e</sup> (les espaces de faible densité et leurs atouts) et en 1<sup>ère</sup>, notamment.

C'est donc à une étude multi-scalaire du monde rural, de sa forte diversité, de ses dynamiques, de ses représentations et de son articulation avec le reste de l'espace national, européen voire mondial, que la question invite, en s'appuyant sur les évolutions de la recherche afin de faire ressortir les permanences et les mutations des espaces ruraux. C'est dans cette logique que les candidats pourront offrir une lecture scientifique, étayée et nuancée des espaces ruraux.

#### *Géographie thématique*

#### **LES ESPACES DU TOURISME ET DES LOISIRS \***

\* Le tourisme est un phénomène économique, social, politique et spatial dont l'ampleur est de plus en plus considérable. Le milliard de touristes internationaux a été dépassé en 2012, selon l'Organisation mondiale du tourisme, auxquels s'ajoutent plusieurs milliards de touristes domestiques. Depuis les années 1990, les apports théoriques et empiriques de la géographie et d'autres disciplines des sciences sociales (histoire, sociologie, anthropologie, etc.) sur cette question ont été abondants et ont largement renouvelé l'objet. Cette fertilité scientifique nourrit les programmes de l'enseignement scolaire. Proposer aux futurs enseignants de s'interroger sur les spatialités des pratiques touristiques et récréatives permet ainsi de les confronter à un objet d'étude et d'enseignement majeur tout autant qu'aux renouvellements épistémologiques de la discipline.

Le tourisme s'entend comme un agencement complexe de pratiques mobiles : planification du séjour, déplacement pour accéder au lieu d'hébergement, déplacements internes au temps du séjour... Il entretient une relation de dépendance réciproque avec les transports, par le mouvement physique nécessaire qu'il implique, et il questionne la signification de la mobilité, successivement présentée comme une aventure, un ennui, une éducation et enfin une liberté. La notion même de « destination » est à questionner non comme une évidence, mais comme un construit par le fait de la pratique ; elle se trouve prise dans une tension entre un lieu ou une aire définis *a priori* et son actualisation par la somme des expériences acquises le temps du séjour.

L'élargissement de la question aux loisirs permet, d'abord, d'interroger la limite avec le tourisme, de moins en moins nette compte tenu du fractionnement des séjours touristiques, de l'accroissement des mobilités de courte durée ou encore de l'infusion des pratiques touristiques dans la vie quotidienne. Il conduit à s'intéresser à la « civilisation du loisir » qui caractérise nos sociétés. La métropolisation tend à brouiller la limite entre espaces touristiques et espaces de loisirs à travers la relation au quotidien et au hors-quotidien. Elle interroge plus largement les espaces des pratiques, pour beaucoup toujours plus démocratisées. Pour autant, cette démocratisation génère de nouvelles formes de distance qui s'expriment par l'espace. Les équipements sportifs, culturels ou ludiques qui transforment en profondeur les espaces urbains, périurbains

et ruraux sont devenus des enjeux forts d'aménagement local. Mais les modalités de la pratique de certaines activités, comme le golf par exemple, peuvent recomposer des mises à distance relevant de la production d'entre-soi. La cohabitation des usages et des pratiques est ainsi un enjeu majeur de la gestion des espaces publics. Les plages en sont de beaux exemples : là s'organisent la cohabitation et des rencontres entre pratiquants de loisirs et touristes généralement venus de plus loin. Tout cela pose la question du rapport à l'autre et/ou à l'ailleurs.

Le tourisme et les loisirs reposent sur une forme de maîtrise de la mobilité et des processus d'aménagement. Les spatialités de ces pratiques interrogent de ce fait les rythmes sociaux. La question conduit ainsi à une prise en compte des temporalités en géographie – notamment la saisonnalité – ne serait-ce qu'à travers la mise en question de la notion d'« événement ». Cela s'entend jusque dans les choix d'aménagement : la multifonctionnalité devient une donnée fondamentale, jusque dans la réalisation de parcs à thème ou encore d'installations olympiques. Le tourisme et les loisirs peuvent alors être appréhendés sous des angles géographiques très différents : approches économiques, sociales, critiques, etc. Il est donc nécessaire de faire dialoguer des géographies plurielles et diverses autour de cet objet. Les approches traditionnelles de la géographie économique, de la géographie du développement, de l'aménagement et de l'environnement ont été menées selon une perspective « d'en haut », largement consacrée aux retombées ou aux impacts du tourisme et des loisirs, avec une dimension de quantification importante. Les approches plus récentes de la géographie culturelle et de la géographie sociale se sont davantage intéressées aux touristes comme acteurs, marqués par une intentionnalité aussi bien qu'une diversité de profils et de projets, en relation avec des représentations et perceptions de l'espace multiples. Cette question permet ainsi d'acter et de faire fructifier l'investissement récent de la géographie française à l'égard de l'individu, y compris dans ses dimensions de corps et de genre ou de nouvelles technologies. La question de l'habiter a ici toute sa place, dans la mesure où les loisirs et le tourisme permettent aux individus de se construire une expérience de l'espace et de la confrontation à l'ailleurs. Cette question touche à celle des résidents secondaires et, pour certains, à la multirésidentialité (Britanniques en Europe du sud, Français au Maroc, etc.) ou encore à de nouveaux modes de pratiques et de consommation touristiques, « équitables » ou « éthiques ». D'où l'intérêt d'une perspective de géographie politique, avec les choix des acteurs étatiques et locaux, ou l'impact des conflits et des menaces géopolitiques en termes de risques pour les activités de tourisme et de loisirs. Il conviendra de ce fait de considérer toutes les formes de matérialités sur lesquelles reposent cet ensemble de pratiques individuelles et collectives. Certaines pratiques de loisirs (sports de nature, promenade, cueillette, chasse et pêche, etc.) obligent désormais à repenser les modalités de partage des espaces ruraux et « naturels », entre multifonctionnalité et conflits d'usage potentiels.

On insistera sur la dimension territoriale de la question avec la kyrielle de lieux créés ou transformés par le tourisme (sites, enclaves et stations touristiques, villes ou villages « touristifiés », régions touristiques...). L'analyse des grands espaces touristiques mondiaux, tels les littoraux méditerranéens, les métropoles de niveau mondial ou les îles tropicales, fait partie intégrante de la question. Il en va de même de la diffusion des loisirs et du tourisme à l'échelle planétaire depuis leur création, mobilisant ainsi une démarche géohistorique. On pourra constater l'importance du rôle du tourisme dans la diffusion de certains sports et la relation étroite entretenue entre certains lieux touristiques et de grandes compétitions très médiatisées qui en font leur promotion. Les trajectoires de diffusion des pratiques permettront d'interroger les éventuelles expressions de l'affirmation de modèles dominants, eux-mêmes critiqués, et la façon dont ces modèles se diffusent ou se transforment à l'échelle du monde par la production de l'espace.

Les dynamiques de construction des territoires en lien avec les pratiques et équipements de tourisme et de loisirs, ainsi que leur participation aux divers processus de la globalisation (tant économiques que culturels et autres), s'organisent à toutes les échelles. L'échelle nationale conserve son intérêt dans la mesure où la compétition mondiale des destinations – pour attirer les touristes internationaux, les grands événements et équipements de loisirs – mobilise les acteurs étatiques. Une partie de l'offre touristique est d'ailleurs très liée

aux différents aspects des patrimoines nationaux (culinaire, architectural, historique, etc.). Les hauts lieux du tourisme et des loisirs apparaissent aussi fréquemment comme dépassant l'opposition entre lieu global et lieu local par la diversité des origines géographiques des personnes qui s'y retrouvent. La question de la fabrique des lieux est évidemment centrale. La concurrence en termes d'attractivité touristique conduit les territoires à construire leur singularité, à s'inventer. La relation tourisme-patrimoine-patrimonialisation est en cela importante, au même titre que les stratégies de communication, de même que l'émergence de nouveaux objets de consommation ou de fréquentation touristique (tourismes industriel, mémoriel, etc.). Toutefois, si tous les lieux du monde sont susceptibles d'être concernés par des pratiques de tourisme ou de loisirs, tous ne le sont pas effectivement. Il conviendra donc de considérer le processus de mise en tourisme comme sélectif et d'interroger les ressorts de cette sélection.

Par ses rapports à l'actualité, à la demande sociale et aux tendances du monde contemporain, il s'agit d'une question susceptible d'intéresser des étudiants d'histoire et de géographie qui se destinent aux métiers de l'enseignement. La thématique « tourisme et loisirs » permet de prolonger la mise en lien des questions de concours et des programmes du secondaire. La question proposée permet d'interroger de façon géographique les enjeux d'aménagement dans divers environnements (littoral, montagnard, rural, urbain). Au-delà de la contribution évidente à la réflexion sur l'enseignement de l'habiter tout au long du collège, le tourisme est un point essentiel pour traiter en seconde la question des « littoraux, espaces convoités » ; il en va de même en classe de première quant aux approches des territoires du quotidien ou des dynamiques des espaces productifs ; enfin, en terminale, le tourisme est l'un des phénomènes illustrant les dynamiques de la mondialisation.

La question « tourisme et loisirs » offre ainsi l'opportunité d'allier sensibilisation aux renouvellements contemporains de la recherche en géographie, apport de la production scientifique à l'enseignement et préparation à l'exercice du métier.